

„ ment impuni , mais les innocens porte-
 „ rent la peine que méritoient les coupables. Le bruit d'une action si cruelle ne
 „ se fut pas plutôt répandu dans la partie
 „ orientale de l'isle , que ces insulaires en-
 „ trèrent à main armée dans la partie sep-
 „ tentrionale qui appartient à la Chine, mas-
 „ sacrerent impitoyablement tout ce qu'ils
 „ rencontrèrent , hommes , femmes , enfans ,
 „ & mirent le feu à quelques habitations
 „ chinoises. Depuis ce tems-là ces deux parties
 „ de l'isle sont continuellement en guerre. Comme j'étois obligé d'aller à la vue
 „ des habitations de ces insulaires , on me
 „ donna deux cents soldats d'escorte pour
 „ tout le tems que j'emploiai à faire la carte
 „ de la partie du sud : nonobstant cette
 „ précaution ils ne laissèrent pas de descendre
 „ une fois au nombre de 30 à 40 armés
 „ de javelots & de flèches : mais comme nous
 „ étions beaucoup plus forts qu'eux ils se re-
 „ tirèrent „

J'ai vu avec un plaisir tout particulier que l'éditeur de ces *Lettres* s'élevoit contre l'espece d'apologie que le P. Amiot avoit faite des Chinois relativement à l'infanticide , & à laquelle j'avois déjà répondu de mon mieux*.

* I. Mai
 1780, p. 11.

Il reconnoit que ce crime est très commun à la Chine & qu'on peut le considérer comme un usage national. “ Les missionnaires
 „ trompés quelquefois par des catéchistes peu
 „ fideles & intéressés, ont pu exagérer le nombre des enfans qu'on baptise en danger de
 „ mort , & souvent blessés & presque dévorés